

**Séance du 3 juillet 2025**

Membres en exercice :	<b>15</b>
Présents : .....	9
Votants : .....	10
Pour : .....	10
Contre : .....	0
Abstention : .....	0

**DCM N° 31/2025**

5.7

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le

ID : 004-210400131-20250703-2025DCM31-DE

---- L'an deux mille vingt-cinq  
le **3 juillet 2025** à 18 heures 15  
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de  
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 24 juin 2025

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole,**  
**DELMAERE Christian, CHAILLAN André, DANEL Mauricette, LERDA**  
Serge, **ARMINGOL Elisabeth, WEBER Hélène**

4 absents excusés : **LATIL Yves, SECHEPINE Elisabeth, MACCARIO**  
Fabrice, **WALCZAK Franck,**

2 absents: **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**

1 pouvoir : **MACCARIO Fabrice à TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : **TURCAN Nicole**

**OBJET : RAPPORT DU PRESIDENT DE LA CCJLVD SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU  
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR L'ANNEE 2024**

--- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que sur le territoire de la CCJLVD le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré à l'échelle intercommunale.

--- Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance (CCJLVD) est tenue de publier un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD.

--- Monsieur le Maire indique que ce rapport a pour objet principal une réelle transparence dans la gestion du service, tant au plan technique que financier. Il permet ainsi d'apprécier la qualité du service et rechercher une meilleure maîtrise des coûts.

--- Monsieur le Maire précise qu'un exemplaire de ce rapport doit être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

--- Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le Rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) 2024 du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD.

----Après examen dudit rapport, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

\* **APPROUVE** le rapport annuel relatif aux Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la CCJLVD pour l'année 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,  
René AVINENS



Le secrétaire de séance,  
Nicole TURCAN

